

AVIS est par les présentes donné, aux personnes intéressées, que le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Monts statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Nature et effets de la demande :

La demande d'autorisation d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme afin d'y réaliser de la location à court terme, en fonction des objectifs et critères identifiés au Règlement numéro 23-937 régissant les usages conditionnels concernant les résidences de tourisme.

Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 464-A, route Jean-Vallée et situé dans la zone Eaf-9.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **lundi 5 mai 2025, à 20 heures**, à la salle Jean-Baptiste-Sasseville de l'hôtel de ville au 6, 1^{re} Avenue Ouest, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1A1 (andreeanne.tousignant@villesadm.net).

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 17 avril 2025.



Andréanne Tousignant, greffière adjointe

